

# ROBERT DE MOLESME

FÊTE LITURGIQUE: 26 JANVIER

FRANCE 1029 - 1111



## «UN DES TROIS FONDATEURS DE L'ORDRE CISTERCIEN»

### UN MOINE EN QUÊTE CONSTANTE

Né en 1028, Robert entra à l'Abbaye bénédictine de Moutier-la-Celle et en devint prieur en 1053. Robert est en constante recherche d'un style de vie conforme à la pureté de la Règle de saint Benoît. C'est ainsi qu'en 1070, il devint supérieur de l'Abbaye Saint-Michel de Tonnerre puis, en 1072, prieur de Saint-Ayoul. En 1074, il joint en forêt un groupe d'ermites en quête de solitude. L'année suivante, Robert fondera avec eux le monastère de Molesme, dont il deviendra l'Abbé.

### PREMIER ABBÉ DE CÎTEAUX

Devenu riche, le monastère s'écarta rapidement de ses aspirations primitives. Consternés, Robert et une vingtaine de moines quittèrent Molesme pour fonder en 1098 le «Nouveau Monastère» dans la solitude de Cîteaux dont la base sera l'observance fidèle de la Règle dans une communauté de frères vivant dans la solitude, la pauvreté et la simplicité. Au bout d'un an, sous la pression des moines de Molesme et par ordre du Pape, Robert dut retourner à son ancien monastère pour y redevenir l'Abbé.

«À Molesme, les moines constatèrent que si en ce lieu on vivait honnêtement et saintement, néanmoins la Règle qu'ils avaient vouée n'y était pas aussi bien observée que ne l'exigeaient leur désir et leur résolution.»

Extrait de l'Exordium Cistercii, EC 1



Abbaye Notre-Dame de Molesme



Abbaye de Molesme



Voûte du réfectoire

L'Abbaye de Molesme, fondée par Robert en 1075, a été l'une des plus florissantes du nord de la Bourgogne. Riche, elle fut maintes fois pillée et même incendiée lors des différentes guerres de religions. Toutefois, l'Abbaye bénédictine demeura en activité jusqu'à la Révolution. Devenue propriété privée, quelques beaux vestiges de cette Abbaye demeurent.

«L'Abbé et ses frères, n'oubliant pas leur promesse, résolurent unanimement de tout ordonner en ce lieu (Cîteaux) selon la Règle de saint Benoît et de s'y conformer, rejetant tout ce qui s'opposait à cette Règle.»

Exordium Parvum, EP XV